



Sous-direction des ressources humaines
et de la formation

Vanves, le 22 septembre 2020

La présidente du centre national des œuvres
universitaires et scolaires

à

Réf. : SDRHF/MP/PN/PG n°005
Affaire suivie par :
Pauline Galinié
Tél. : 01.71.22.98.22

Mesdames et Messieurs les directrices et
directeurs généraux des centres régionaux des
œuvres universitaires et scolaires

CIRCULAIRE

Objet : *Mise en œuvre du nouveau Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) au bénéfice des ITRF de la filière ouvrière (ex PO) du réseau des Crous.*

Référence réglementaires :

Décret 2014-513 du 20 mai 2014
Circulaire 2017-0170 DGRH du 15 septembre 2017
Circulaire 2017-04 SDRHF du 18 octobre 2017

Le Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel au bénéfice des corps de la filière recherche et formation (ITRF) du réseau des Crous est en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2017.

Dans le cadre de la titularisation d'une partie des personnels ouvriers des Œuvres Universitaires et Scolaires en 2019 et en 2020, il convient de classer les différentes fonctions de la filière ouvrière conformément au RIFSEEP.

L'ensemble des dispositions présentées dans la circulaire 2017-04 SDRHF du 18 octobre 2017 restent en vigueur pour les personnels ouvriers devenus titulaires de la fonction publique.

1. Détermination des groupes de fonctions

Dans le cadre du RIFSEEP, le niveau indemnitaires dépend du groupe de fonctions dans lequel le poste est inscrit.

1.1. Classement général des postes

Les groupes de fonctions ont été définis réglementairement au niveau national comme suit :

- 2 groupes de fonctions (1 et 2) pour la catégorie C de corps des ITRF,
- 3 groupes de fonctions (1, 2 et 3) pour la catégorie B,

Le groupe 1 est le groupe supérieur.

Les groupes sont hiérarchisés en tenant compte du périmètre d'intervention et du niveau de responsabilité exercé. Ils sont établis sur la base des critères suivants :

- Encadrement et coordination
- Pénibilité et exposition particulière
- Technicité ou sujétion particulières

1.2. Classement retenu pour le Réseau

La cartographie des groupes RIFSEEP a été élaborée à partir du référentiel des métiers et des fiches de poste-type présenté en annexe de la circulaire n°3 du 4 mars 2019 (voir annexe).

Chaque groupe de fonctions détermine une fourchette à l'intérieur de laquelle un niveau indemnitaire doit être fixé pour l'agent.

Afin d'adapter au mieux la rémunération à l'emploi de l'agent et pour tenir compte des missions particulières que peuvent comporter certains emplois en fonction des Crous, il est possible pour certains agents de percevoir IFSE un correspondant au groupe supérieur. La colonne « possibilité d'évolution si critères cités » du référentiel en annexe notifie les emplois concernés et les critères requis pour passer au groupe supérieur.

La détermination du Groupe RIFSEEP des fonctions est votée en comité technique de chaque Crous.

2. **Périmètre indemnitaire**

Le protocole prévoit le maintien de rémunération des personnels ouvriers, en conséquence, la mise en œuvre du nouveau régime ne peut entraîner une baisse de rémunération de l'agent.

Présidente du Crous

Dominique MARCHAND

ANNEXE 1 : Classement des groupes en fonction du référentiel des métiers et des fiches de poste-type

ANNEXE 2 : Plafonds et minima réglementaires (IFSE + CIA)

ANNEXE 1 : Classement des groupes en fonction du référentiel des métiers et des fiches de poste-type

Catégorie	Emploi type (BAP) / CORPS métier administratif	Métier	Famille d'activités professionnelles spécifique aux CROUS	Dominante	Fiche de poste type (éventuellement mission principale)	Groupe	Possibilité d'évolution si critères cités
C	Commis de cuisine et restauration (G) Referens III: G5B46	agent de service	Restauration	Service	Echelle 3 - Agent de service R	GR 2	
		Chef d'étage, serveur principal, chef de rang, serveur-caissier	Restauration		Echelle 4 - Chef d'étage, serveur principal, chef de rang, serveur-caissier	GR 2	GR 1 si encadrement; pénibilité; exposition particulière;
			Restauration				
		Plongeur-batterie	Restauration		Echelle 4 - Plongeur-batterie	GR 2	GR 1 si pénibilité; exposition particulière;
		Responsable de plonge	Restauration	Echelle 5 - Responsable de plonge	GR 1		
		Aide de cuisine	Restauration	Cuisine	Echelle 4 - Aide de cuisine	GR 2	
			Cuisinier		Echelle 5 - Cuisinier	GR 1	
			Second de cuisine		Echelle 5 - Second de cuisine	GR 1	
			Boulangier-pâtissier		Echelle 5 - Boulangier-pâtissier	GR 1	
	Responsable de brasserie cafétéria	Restauration	Coordination	Echelle 5 - Responsable brasserie-caféteria	GR 1		
	Opérateur logistique (G) Referens III: G5B45	agent de service	Hébergement	Service	Echelle 3 - Agent de service H	GR 2	
		lingère	Hébergement		Echelle 5 - Lingère	GR 2	GR 1 si exposition particulière;
		agent d'approvisionnement	Restauration		Echelle 5 - Agent d'approvisionnement	GR 1	
		Agent d'accueil	Hébergement	Accueil	Echelle 4 - Agent d'accueil	GR 2	
		Agent d'accueil et de veille	Hébergement		Echelle 4 - Agent d'accueil et de veille	GR 1	
		Agent d'accueil et de sécurité	Hébergement		Echelle 5 - Agent d'accueil et de sécurité	GR 1	
		Gouvernante	Hébergement		Echelle 5 - Gouvernante	GR 1	
		Responsable de parc de distribution automatique	Restauration	Coordination	Echelle 5 - Responsable de parc de distribution automatique	GR 1	
	Opérateur de maintenance (G) Referens III: G5A44	Agent d'entretien général	Fonctions transversales et supports	Généraliste	Echelle 4 - Agent d'entretien général	GR 2	
		Agent d'installation et de maintenance	Fonctions transversales et supports		Echelle 5 - Agent d'installation et de maintenance - Généraliste	GR 1	
		Menuisier	Fonctions transversales et supports	Spécialiste	Echelle 5 - Agent d'installation et de maintenance - Menuisier	GR 1	
		Peintre-vitrier	Fonctions transversales et supports		Echelle 5 - Agent d'installation et de maintenance - Peintre-vitrier	GR 1	
		Maçon-carreleur	Fonctions transversales et supports		Echelle 5 - Agent d'installation et de maintenance - Maçon-Carreleur	GR 1	
	Electricien courants fort ou faible (G) Referens III: G5A43	Electricien	Fonctions transversales et supports	Electricité	Echelle 5 - Agent d'installation et de maintenance - Electricien	GR 1	
Plombier-ière, chauffagiste, opérateur-trice en froid et ventilation (G) Referens III: G5A42	Plombier	Fonctions transversales et supports	Plomberie	Echelle 5 - Agent d'installation et de maintenance - Plombier	GR 1		
Jardinier (G) Referens III: G5A41	Jardinier paysagiste	Fonctions transversales et supports	Jardinage	Echelle 5 - Agent d'installation et de maintenance - Jardinier-paysagiste	GR 1		
Adjoint en gestion administrative (J) Referens III: J5X41	Assistant d'accueil et secrétariat	Fonctions transversales et supports	Accueil Assistanat	Echelle 5 - Assistant d'accueil et secrétariat	GR 1		

B

Technicien en gestion administrative Referens III: J4C42	Assistant d'accueil et secrétariat principal	Fonctions transversales et supports	Accueil	Echelle 6 - Assistant d'accueil et secrétariat principal	GR 3	GR2 selon technicité, sujétions particulières
	responsable d'unité	Fonctions transversales et supports Fonctions transversales et supports	Gestion	Echelle 6 - Responsable d'unité Echelle 7 - Responsable d'unité Principal	GR 2 GR 2	GR1 selon technicité, sujétions particulières
Technicien sécurité-incendie (G) Referens III: G4A47	Responsable d'accueil et de sécurité	Fonctions transversales et supports	Sécurité	Echelle 6 - Responsable d'accueil et de sécurité	GR 2	GR1 selon technicité, sujétions particulières
Technicien logistique (G) Referens III: G4B48	Agent chef	Fonctions transversales et supports	Coordination	Echelle 6 - Agent chef (1)	GR 2	
	Gouvernante	Hébergement		Echelle 6 - Gouvernante principale	GR 2	
	Responsable de parc de distribution automatique	Restauration		Echelle 6 - Responsable de parc de distribution automatique Principal	GR 3	
	Responsable de l'approvisionnement	Restauration Restauration		Echelle 6 - Responsable de l'approvisionnement Echelle 7 - Responsable de l'approvisionnement Principal	GR 2 GR 2	
Chef de cuisine / cuisinier (G) Referens III: G4B49	Responsable brasserie cafétéria	Restauration	Coordination	Echelle 6 - Responsable brasserie-caféteria & multiservices	GR 3	GR2 selon technicité, sujétions particulières
	Coordonnateur technique de la restauration	Restauration		Echelle 7 - Coordonnateur technique de la restauration (2)	GR 2	GR1 selon technicité, sujétions particulières
	Second de cuisine	Restauration	Cuisine	Echelle 6 - Second de cuisine Principal	GR 3	
	chef de cuisine	Restauration		Echelle 6 - Chef de cuisine	GR 2	GR1 selon technicité, sujétions particulières
		Restauration		Echelle 7 - Chef de cuisine Principal (2)	GR 2	GR1 selon technicité, sujétions particulières
Responsable nutrition	Restauration	Echelle 7 - Responsable nutrition qualité	GR 2			
Technicien en aménagement, maintenance et exploitation du bâti (G) Referens III: G4A46	Responsable de la maintenance et de l'exploitation	Fonctions transversales et supports	Coordination	Echelle 6 - Responsable de la maintenance et de l'exploitation	GR 3	GR2 selon technicité, sujétions particulières
	responsable des services techniques	Fonctions transversales et supports		Echelle 7 - Responsable des services techniques	GR 1	
Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information (E) Referens III: E4X41	Gestionnaire de parc d'exploitation informatique	Fonctions transversales et supports	Technique	Echelle 6 - Gestionnaire de parc d'exploitation informatique	GR 2	
		Fonctions transversales et supports		Echelle 7 - Gestionnaire de parc d'exploitation informatique Principal	GR 2	
	Développeur et intégrateur d'application	Fonctions transversales et supports		Echelle 7 - Développeur et intégrateur d'application	GR 2	
Technicien en médiation scientifique, culturelle et communication (F) Referens III: F4B42	Agent chargé de l'action culturelle	Fonctions transversales et supports	Animation	Echelle 6 - Agent chargé de l'action culturelle (1)	GR 3	GR2 selon technicité, sujétions particulières
	Agent technique de l'action culturelle	Fonctions transversales et supports		Echelle 6 - Agent technique de l'action culturelle (1)	GR 3	GR2 selon technicité, sujétions particulières
	Responsable de l'action culturelle	Fonctions transversales et supports		Echelle 7 - Responsable de l'action culturelle (1)	GR 2	GR1 selon technicité, sujétions particulières
Chef de cuisine / cuisinier (G) Referens III: G4B49	chef de cuisine	Restauration	Cuisine	Echelle 8 - Chef de cuisine Principal (2)	GR 1	
	Coordonnateur technique de la restauration			Echelle 8 - Coordonnateur technique de la restauration (2)	GR 1	

(1) métiers DAPOOUS en cours de validation tutelle (2015/2018),

(2) L'échelle 8, échelle fonctionnelle, regroupe les métiers de chef de cuisine Principal et coordonnateur technique de la restauration classés à forte responsabilité. ==> RIFSEEP - GR1

ANNEXE 2 : Plafonds et minimaux réglementaires de la filière ITRF au 7 mai 2020

CATEGORIE B

cotation des emplois	montants minimaux annuels IFSE en €/an	socles ministériels de gestion	plafond annuel interministériel IFSE
TR groupe 1	TCRF CE: 1850€	3 320 €	16 720 €
TR groupe 2	TCRF CS: 1750€	3 200 €	14 960 €
TR groupe 3	TCRF CN: 1650€	3 020 €	13 200 €

CATEGORIE C

cotation des emplois	montants minimaux annuels IFSE en €/an	socles ministériels de gestion	plafond annuel interministériel IFSE
ATRF groupe 1	ATRF P : 1600€	2 210	11 700
ATRF groupe 2	ATRF: 1350€	2 160	10 800